RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

LLGCT
Société par actions simplifiée au capital de 205 000 euros
Siège social : 3 avenue Hoche et 59/65 rue de Courcelles,
75008 PARIS
821 615 879 RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le 30 juin,
À 14 heures 30 minutes,

La société TERRA NOVA, Société par actions simplifiée au capital de 3 309 024 euros, ayant son siège social au 3 avenue Hoche et 59/65 rue de Courcelles, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 479 846 024, représentée par son Président, Monsieur Christian TERRASSOUX,

Associée unique de la société LLGCT sus-désignée,

En présence de Monsieur Christian TERRASSOUX, Président non associé de la Société,

Étant précisé que Madame Chantal ECLOU, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

.../...

II - A pris les décisions suivantes :

.../...

- Mandats des Commissaires aux Comptes,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

.../...

QUATRIEME DÉCISION

Les mandats de Madame Chantal ECLOU, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société H C A, Commissaire aux Comptes suppléant étant arrivé à expiration, et après avoir constaté que la Société n'avait pas dépassé à la clôture de l'exercice deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire pendant les deux exercices précédant l'expiration desdits mandats, l'associée unique décide de ne pas procéder à la désignation de Commissaire aux Comptes.

CINQUIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs à la société QABAN Avocats, SELAS au capital de 300 000 euros dont le siège social est situé 11 rue Jean Mermoz, 75008 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 751 101 627, ainsi qu'à tout porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal, pour l'exécution des formalités de droit.

.../...

Extrait certifié conforme par
Le Président

[redacted]